



# NOTE D'INFORMATION

n° 25.32 – Mai 2025

## Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2024-2025 : augmentation des résultats dans les quatre compétences de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020

- En janvier 2025, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques. Ce point d'étape, en milieu d'année scolaire, permet de mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certaines compétences de la lecture, de l'écriture et de la numération.

En 2025, à mi-CP, la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent est la compétence la plus maîtrisée par les élèves et la compréhension des phrases lues seul(e) est la compétence la moins maîtrisée. Les trois quarts des élèves sont correctement entrés dans la lecture. En mathématiques, les compétences les plus maîtrisées sont « placer un nombre sur une ligne graduée », « comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers » avec respectivement 84,2 %, 82,0 % et 81,3 %. La résolution de problèmes demeure la compétence pour laquelle le niveau de maîtrise est le moins affirmé.

Par rapport à 2020, les résultats sont comparables dans quatre compétences, supérieurs dans trois compétences et en baisse pour la compréhension de phrases lues seul(e). En mathématiques, la réussite des élèves est en progrès par rapport à 2020 pour les quatre compétences comparables. Sur un an, les résultats sont stables.

Les filles présentent des performances plus assurées en français à l'exception de la lecture à voix haute. En mathématiques, contrairement au début de CP, les garçons obtiennent de meilleurs résultats.

Entre 2020 et 2025, les écarts entre les élèves du secteur public hors éducation prioritaire (EP) et ceux de réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) diminuent pour les quatre compétences comparables de mathématiques et pour une des huit compétences de français.

Par rapport au début d'année scolaire, les écarts se réduisent entre le secteur public hors EP et l'EP.

Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton,  
Sandra Andreu, Agnès Biarotte-Sorin, Cédric Bourgeois,  
François-Xavier Cannes, Pierre Conceicao, Julien Desclaux,  
Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski,  
Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay,  
Stéphanie Mas, Olivier Merlet, Elodie Persem,  
Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio,  
Guillaume Rue, DEPP-B2-1 et B2-2

Édition : Aurélie Bernardi

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

► Entre le 13 et le 24 janvier 2025, l'ensemble des élèves de cours préparatoire (CP) ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Cette évaluation a été construite par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à partir d'orientations définies avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pour la septième année consécutive, il s'agit, quatre mois après les évaluations nationales Repères de début de CP, de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certaines compétences de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi, les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la mieux adaptée.

Pour respecter une durée de passation adaptée, le protocole d'évaluation ne prétend pas dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences de cinq des attendus du programme en français et de quatre attendus du programme en mathématiques.

En 2025, les exercices proposés aux élèves sont identiques à ceux de 2024 (voir figure 7 en ligne).

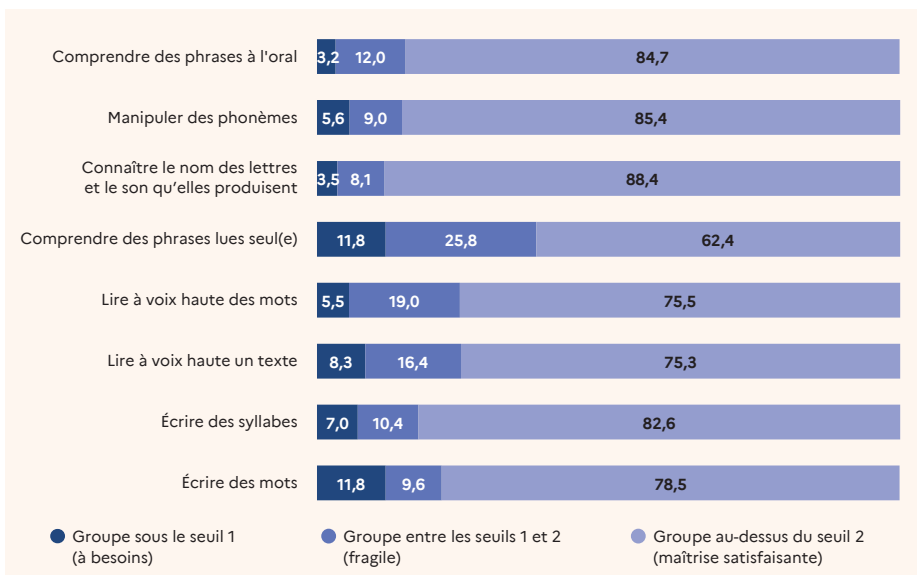
Pour cette année 2025, la situation de Mayotte n'a pas permis au département de participer au dispositif d'évaluation Point d'étape CP. Les résultats de 2020 à 2024 présentés dans cette Note ne sont pas directement comparables à ceux des précédentes publications (rapports techniques et Notes d'Information), car ils ont été rétro-polés en excluant Mayotte sur

toute la période. Par ailleurs, le report de la période d'évaluation en 2022 en raison de la crise sanitaire ne permet pas de comparer les résultats observés en 2025 avec ceux de 2022. Une comparaison est néanmoins possible avec les autres cycles. L'évolution des résultats s'apprécie mieux sur plusieurs années que d'une année à l'autre.

### En français, trois quarts des élèves sont entrés correctement dans la lecture et l'écriture

À mi-CP, en 2025, les compétences de français pour lesquelles les taux de maîtrise sont les plus élevés concernent la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent, la manipulation des phonèmes, ainsi que la compréhension de phrases à l'oral (respectivement 88,4 %, 85,4 % et 84,7 %).

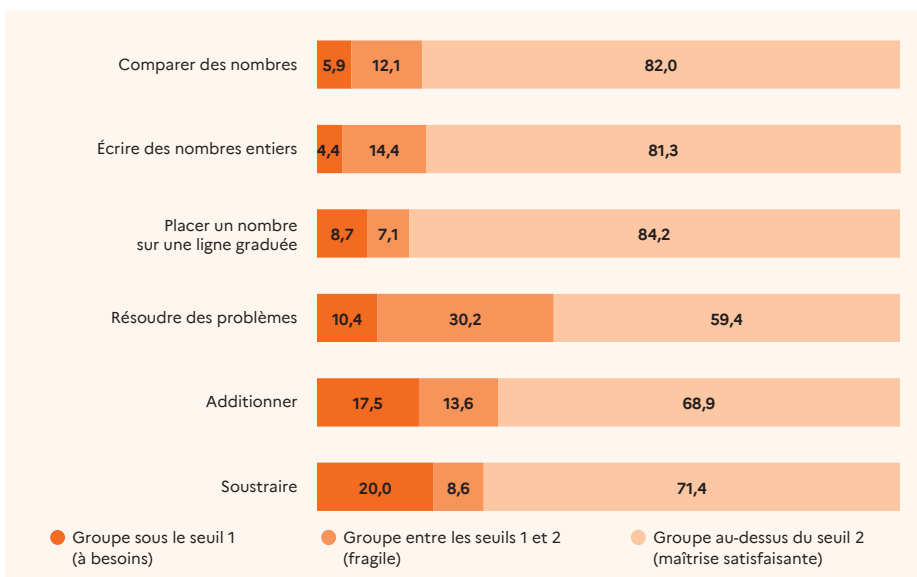
## 1 Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français à mi-CP en janvier 2025 (en %)



**Lecture** : à mi-CP, en 2025, 84,7 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».  
**Champ** : France hors Mayotte, public + privé sous contrat.  
**Source** : DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.32. DEPP

## 2 Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques à mi-CP en janvier 2025 (en %)



**Lecture** : à mi-CP, en 2025, 82,0 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comparer des nombres ».  
**Champ** : France hors Mayotte, public + privé sous contrat.  
**Source** : DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.32. DEPP

En lecture à voix haute de texte, 8,3 % des élèves sont en difficulté. C'est aussi le cas en lecture de mots pour 5,5 % des élèves. Ces élèves ne sont pas entrés dans la lecture. À l'inverse, trois quarts des élèves de CP sont entrés dans la lecture (groupe au-dessus du seuil 2).

Pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés, quatre élèves sur cinq réussissent correctement les exercices proposés. En milieu de CP, 7,0 % des élèves ne sont pas encore en mesure d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire. Enfin, l'exercice évaluant la compréhension de phrases lues seul(e) est celui pour

lequel la maîtrise est la moins affirmée (62,4 %) [↘ figure 1](#).

### En mathématiques, la résolution de problèmes demeure la compétence où les élèves présentent le plus de difficultés

En mathématiques, trois compétences présentent un niveau de maîtrise supérieur à 80 % : « placer un nombre sur une ligne graduée », « comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers » avec respectivement 84,2 %, 82,0 % et 81,3 %.

Pour la compétence « additionner », 17,5 % des élèves ne réussissent pas à effectuer au moins cinq des dix calculs en ligne proposés (élèves à besoins). Pour la compétence « soustraire », 20,0 % ne parviennent pas, à mi-CP, à réussir quatre calculs en ligne parmi les dix proposés.

La compétence « résoudre des problèmes » est celle pour laquelle le niveau de maîtrise est le moins affirmé : 59,4 % des élèves y présentent une maîtrise satisfaisante

[↘ figure 2](#).

### Entre 2020 et 2025, une progression des performances pour les quatre compétences comparables de mathématiques et trois des huit compétences de français

Entre 2020 et 2025, les performances des élèves progressent pour trois des huit compétences évaluées en français : « écrire des syllabes », « manipuler des phonèmes » et « lire à voix haute des mots » (respectivement + 2,7, + 1,7 et + 1,1 point) [↘ figure 3](#).

Elles diminuent pour la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » (- 1,6 point) et elles sont stables pour les autres compétences.

Entre 2024 et 2025, les résultats sont stables pour l'ensemble des compétences évaluées en français.

Pour rappel, entre 2023 et 2024, les résultats avaient augmenté pour cinq des huit compétences évaluées.

En mathématiques, les résultats observés à mi-CP en 2025 sont en progrès par rapport à 2020 pour les quatre compétences comparables [↘ figure 4](#). Les hausses les plus marquées concernent la résolution de problèmes (+ 5,6 points) et le calcul en ligne (+ 3,2 points pour « additionner » et + 4,6 points pour « soustraire »). Pour « écrire des nombres entiers », les performances augmentent de 2,0 points. Entre 2024 et 2025, la proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est stable pour l'ensemble des compétences évaluées en mathématiques. Pour rappel entre 2023 et 2024, la réussite des élèves était en progrès pour les compétences « additionner », « soustraire », « résoudre des problèmes » (+ 1,5 point) et « écrire des nombres entiers » (+ 1,3 point).

### Des réussites toujours hétérogènes selon les secteurs de scolarisation

Comme lors des précédentes évaluations à mi-CP en français, des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des

élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées sous contrat). Les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des compétences évaluées en français. L'écart le plus important concerne la compréhension orale. Pour la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) entre les élèves scolarisés en REP+ et ceux scolarisés dans le secteur public hors EP est de 19,9 points de différence. Pour la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) », l'écart est de 14,4 points (voir figure 8 en ligne).

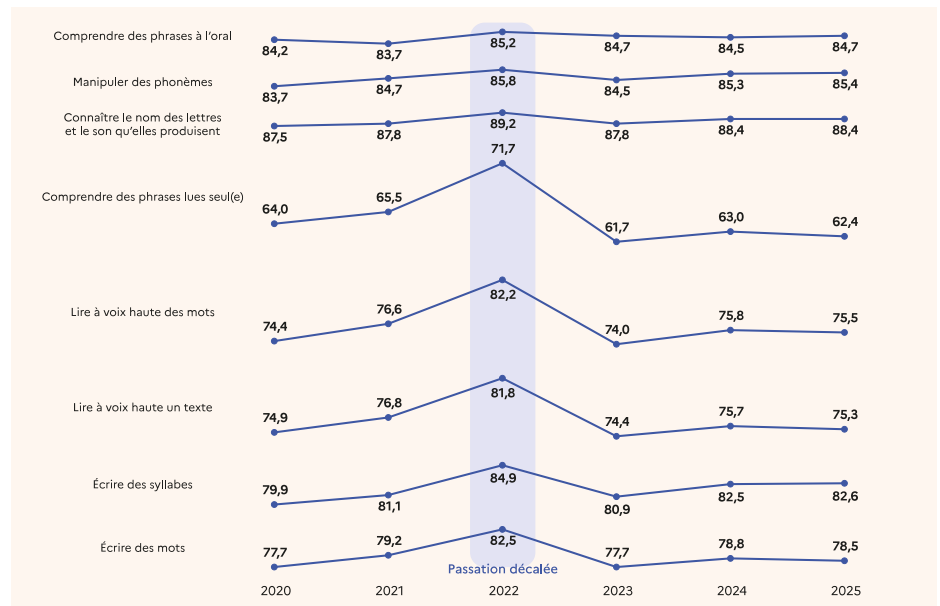
Pour la lecture à voix haute, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés en REP+ et ceux du secteur public hors EP sont moins élevés (10,6 points pour la lecture à voix haute de texte et 9,4 points pour la lecture à voix haute de mots). C'est également le cas pour l'écriture de mots et de syllabes dictés (respectivement 8,7 et 7,8 points), la connaissance des lettres et du son qu'elles produisent ainsi que la manipulation des phonèmes (respectivement 5,6 et 9,1 points).

En mathématiques, les écarts de performances selon le secteur de scolarisation sont également importants. Les écarts de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves de REP+ et ceux du public hors EP sont les plus conséquents pour les compétences « résoudre des problèmes », « soustraire » et « additionner » (respectivement 14,1 points, 11,8 points et 7,6 points). Ils sont plus faibles pour les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée », « comparer des nombres » et « écrire des nombres entiers » (respectivement 6,4 points, 5,9 points et 4,2 points) (voir figure 6.1 en ligne).

### Entre 2020 et 2025, des écarts de performances stables ou en diminution entre les élèves du secteur public hors EP et en REP+

Entre 2020 et 2025, les écarts de performances à mi-CP entre les élèves accueillis dans une école de l'éducation prioritaire (EP) et ceux accueillis dans une école du secteur public hors éducation prioritaire ont augmenté dans cinq des huit compétences en français, principalement du fait de l'augmentation de ces écarts entre 2020 et 2021 et d'une stabilité depuis 2021 (voir figure 5.1 en ligne). En mathématiques,

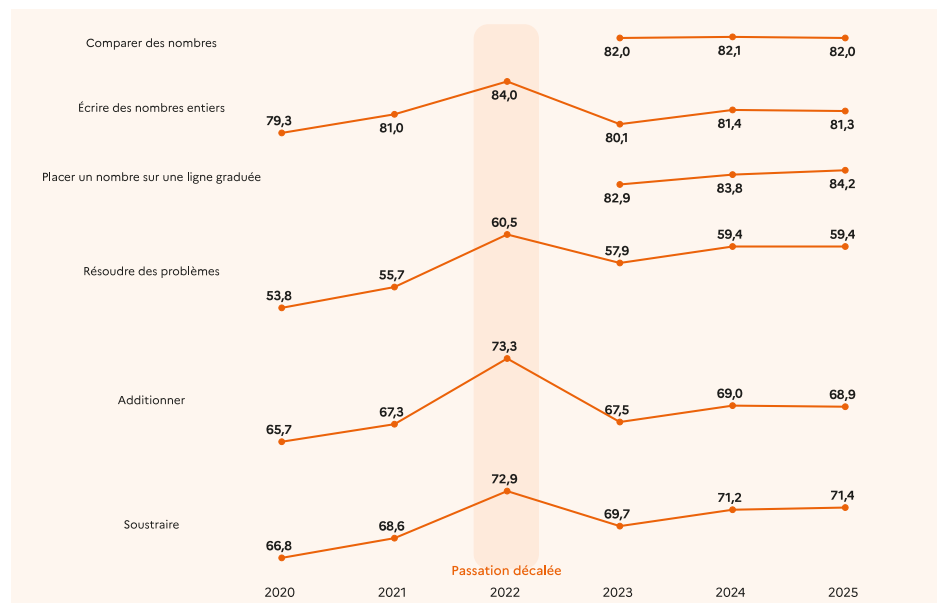
### 3 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en français à mi-CP (en %)



**Lecture :** à mi-CP, en 2025, 84,7 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral ».  
**Champ :** France hors Mayotte, public + privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.32. DEPP

### 4 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en mathématiques à mi-CP (en %)



**Lecture :** à mi-CP, en 2025, 82,0 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comparer des nombres ».  
**Champ :** France hors Mayotte, public + privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.32. DEPP

en revanche, les écarts ont diminué dans trois des quatre compétences comparables (jusqu'à - 2,7 points pour la compétence « soustraire ») (voir figure 6.1 en ligne). L'évolution des écarts est plus favorable entre les élèves scolarisés en REP+ et ceux du public hors EP. Entre 2020 et 2025, l'écart de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP augmente dans les sept compétences de français (jusqu'à 2,3 points) et est stable pour la compréhension des phrases à l'oral (voir figure 5.2 en ligne). En revanche, entre

les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+, les écarts de performances diminuent pour la compréhension de phrases à l'oral et sont stables dans les sept autres compétences évaluées en français (voir figure 5). En mathématiques, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP sont stables dans trois des quatre compétences et diminuent pour la compétence « soustraire » (voir figure 6.2 en ligne). Entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+, les écarts diminuent pour les quatre

compétences comparables, de -1,4 point pour « écrire des nombres entiers » à -4,2 points pour « soustraire » ↘ **figure 6**.

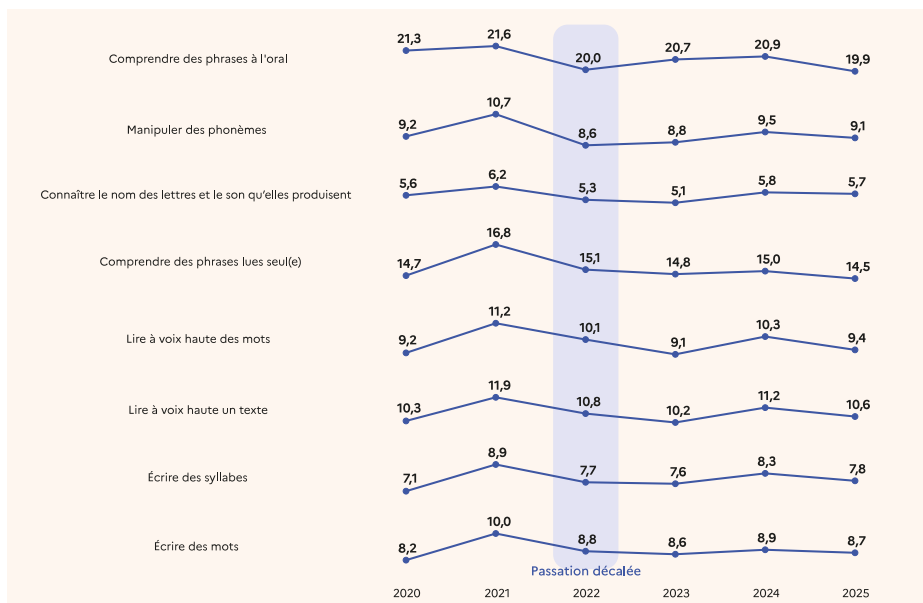
## Des filles plus performantes en français alors que les garçons obtiennent de meilleurs résultats en mathématiques

En français, en milieu de CP, les filles présentent des performances plus assurées que les garçons. Pour les compétences « comprendre des phrases à l'oral » et « comprendre des phrases lues seul(e) », l'écart de performances se confirme au bénéfice des filles (respectivement + 4,2 et + 3,2 points) (voir **figure 10 en ligne**). Pour les autres compétences relatives à l'écriture de mots ou de syllabes, les écarts atteignent respectivement + 3,5 points et + 3,1 points. Les écarts sont de 2,6 points pour la manipulation des phonèmes et de + 2,0 points pour la connaissance des lettres et du son qu'elles produisent. Les exercices de lecture à voix haute (de mots, de texte) sont les seules compétences pour lesquelles les garçons présentent une maîtrise légèrement supérieure ou comparable à celle des filles (respectivement - 1,3 point et - 0,3 point). En mathématiques, la situation est inversée. De manière plus ou moins marquée, les garçons obtiennent de meilleurs résultats que les filles dans toutes les compétences évaluées (voir **figure 11 en ligne**). Les écarts les plus importants sont en écriture de nombres (- 4,1 points), comparaison de nombres (- 3,6 points) et addition (- 3,0 points). Ils sont moindres pour la résolution de problèmes, la soustraction et pour « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement - 2,1, - 1,8 et - 1,4 point en faveur des garçons). Entre 2020 et 2025, les écarts sont stables en français, tout comme en mathématiques (voir **figures 12 et 13 en ligne**).

## Réduction des écarts selon le secteur de scolarisation entre début de CP et mi-CP

En français, pour les trois compétences évaluées en début de CP et à mi-CP sur la cohorte d'élèves entrés en CP en 2024, les écarts entre les résultats des élèves de l'éducation prioritaire et du public hors éducation prioritaire se réduisent : - 3,5 points pour la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent et - 3,3 points pour la manipulation des phonèmes. Pour la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart est stable (voir **figure 14 en ligne**).

## 5 Écarts de performances dans les compétences comparables en français à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ (en %)



**Lecture :** à mi-CP, en 2025, dans la compétence « comprendre des phrases à l'oral », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 19,9 points de pourcentage. En 2024, cet écart était de 20,9 points.

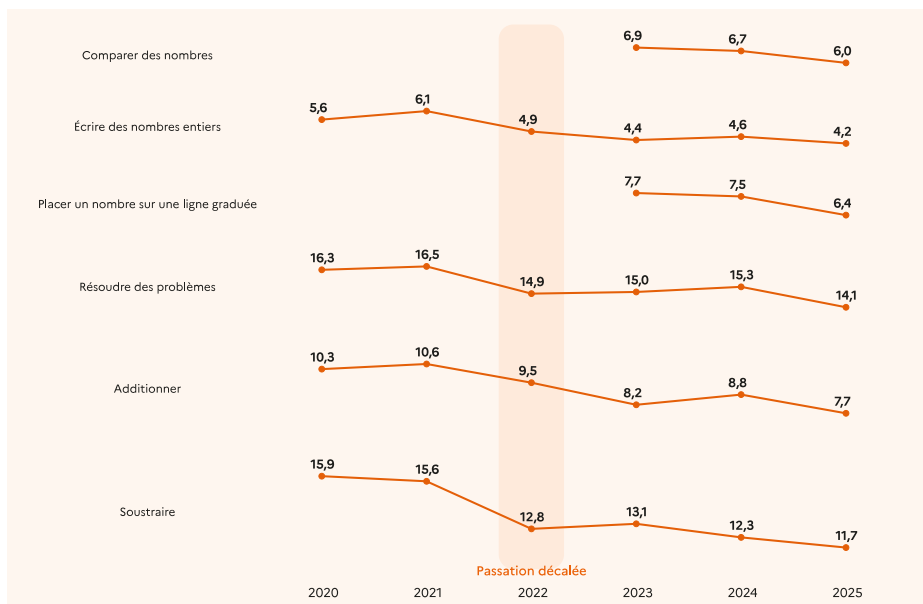
**Note :** par le jeu des arrondis, les écarts hors EP-REP+ peuvent ne pas refléter les écarts entre le score moyen des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+.

**Champ :** France hors Mayotte, public + privé sous contrat.

**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.32. DEPP

## 6 Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques à mi-CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ (en %)



**Lecture :** à mi-CP, en 2025, dans la compétence « comparer des nombres », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 6,0 points de pourcentage. En 2024, cet écart était de 6,7 points.

**Note :** par le jeu des arrondis, les écarts hors EP-REP+ peuvent ne pas refléter les écarts entre le score moyen des élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+.

**Champ :** France hors Mayotte, public + privé sous contrat.

**Source :** DEPP, Point d'étape CP.

Réf. : Note d'Information, n° 25.32. DEPP

En mathématiques, pour les deux compétences évaluées en début de CP et à la mi-CP sur cette même cohorte, les écarts entre les résultats des élèves de l'éducation prioritaire et du public hors éducation prioritaire se réduisent aussi : - 5,7 points en résolution de problèmes et - 2,4 points en écriture de nombres entiers. ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 25.32, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/notes-d-information](https://www.education.gouv.fr/notes-d-information)